



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

2022 - AVIS AUX NAVIGATEURS N° 25

RÉGION MAISONNEUVE

SECTION MONTRÉAL-LAC ONTARIO

Restriction de vitesse - Lac Saint-Louis - Révisée

Les niveaux d'eau du lac Saint-Louis ont augmenté. Par conséquent, les restrictions de vitesse décrites dans l'avis aux navigateurs n° 21 de 2022 ont été révisées.

Les navigateurs sont avisés que les limites de vitesse suivantes entre les bouées A30 et A40 sur le lac St-Louis sont maintenant en vigueur:

➤ Les navires à tirants d'eau de plus de 70 dm sont limités à 11 nœuds en montant et à 13 nœuds en descendant. Veuillez noter que la vitesse des navires sera surveillée de près.

Pour les navires à tirants d'eau de 70 dm ou moins, les limites de vitesse de 12 nœuds en montant et de 14 nœuds en descendant demeurent en vigueur.

Les navigateurs sont également avertis d'éviter les rencontres entre A30 et A40 lorsque cela est possible.

S'il y a une baisse de niveau d'eau encore une fois, des restrictions de vitesse plus sévères pourront être rétablies. Nous continuerons d'observer de près les conditions et vous aviserons en conséquence.

Région Maisonneuve
Le 6 décembre 2022